



Liaisons

Le magazine de la Fondation Bon Sauveur d'Alby

N° 108 : Janvier - Février - Mars 2017



La 28ème édition des
Semaines d'Information
sur la Santé Mentale est
programmée du 13 au 26
mars 2017 dans plusieurs
villes du département
du Tarn. Programme
complet sur
www.bonsauveuralby.fr

Travail et santé mentale



Magazine trimestriel de la Fondation

Bon Sauveur d'Alby

1, rue de Lavazière

81025 Albi Cedex 9

<http://www.bonsauveuralby.fr>

Tél : 05.63.48.48.48

Responsable de la publication

Gilbert Hangard,

Directeur des Etablissements

Rédaction - Conception

Marie-Line Marchant

Chargée de communication /
culture

05.63.48.48.65

Comité de rédaction

Marie-Cécile Bec

Elizabeth Bujaud

Michèle Garçon-Delrieu

Claire Enjalran

Claire Escande

Jean-Marie Jankowiak

Laurent Krajka

Olivier Marchais

Marie-Line Marchant

Site Internet :

<http://www.bonsauveuralby.fr>

Impression

Service reprographie de la

Fondation Bon Sauveur d'Alby

Tirage : 600 exemplaires



actualités

Cérémonies des vœux et des médailles

Rencontres officielles

Projet d'Etablissement

pages 4 à 6



services à la loupe

MAS, CSDA, CAMSPS

Salon des familles, IFMS

pages 7 à 9



travaux et projets

Point sur les travaux en cours

page 10

Retro photos

page 11



qualité

Suivi de la visite de certification

Evaluations du médico-social

pages 14 et 15



projet de soins

Commission des soins, CMPEA de Gaillac

vie des associations

Amis Dons, association sportive

pages 18 et 19



Événement

SISM 2017 : travail et santé mentale

Zoom métier

pages 22 et 23



histoire

Travail et patients

pages 12 et 13



commission des usagers ressources humaines

Mutuelle,

journée des retraités

pages 16 et 17



culture - animations

Expos, concerts, prix Folire,

carnaval, unité C. Brault

pages 20 et 21



agenda

Les dates à retenir pour
les prochains mois

page 24



Le mot du Directeur des Etablissements



M

esdames, messieurs,
chers collègues et amis,

Dans notre région, la Fondation Bon Sauveur d'Alby est depuis longtemps une institution reconnue en matière de santé mentale. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de nouveaux défis : juridiques, économiques et médicaux. Pour rester cette référence dans le Tarn et l'Occitanie, nous devons nous adapter à ces évolutions. Tel est l'objet du nouveau projet d'établissement 2017 - 2021 que nous sommes en train d'élaborer.

Ce Projet d'E tablissement 2017-2021 a une importance fondatrice pour notre établissement. Il donne les grandes orientations de l'établissement pour les cinq années à venir. C 'est un document essentiel qui doit donner la perspective et le sens de nos actions.

Les grandes orientations sont d'assurer une plus grande cohérence des prises en charge en interne, réduire la chronicité, créer des parcours de santé cohérents entre le sanitaire et l'aval, développer les transferts de savoir-faire du sanitaire vers le médico-social et le social, assurer une prise en charge somatique pour tous les patients, garder et optimiser les savoir-faire spécialisés : addictologie, psychiatrie du sujet âgé, autisme, assurer une meilleure prise en compte des droits des patients admis en soins sans consentement, créer une unité de soins intensifs en psychiatrie et créer un pôle d'excellence UMD-USIP, prendre en compte les NTIC et développer la télémedecine, optimiser les prises en charge sur le territoire, adapter l'organisation aux contraintes administratives et financières du CHSPJ.

J'ai conscience que toute réorganisation suscite inquiétudes et résistances. C'est pourquoi je souhaite une mise en place progressive et concertée des projets en associant médecins, personnels et nos autorités tarifaires.

Vous le savez, tout projet d'établissement ne peut se réaliser que par la contribution active et personnelle de chaque membre de la communauté hospitalière. Aussi je vous souhaite de vous approprier ce projet et je compte sur votre motivation et votre mobilisation pour développer et positionner encore davantage le Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet sur son territoire.

Très cordialement,
Gilbert Hangard



Cérémonie des médaillés 2017

Retrouvailles et convivialité



A l'occasion de la traditionnelle journée des vœux organisée par la direction de la Fondation Bon Sauveur d'Alby, les médailles du travail sont remises aux salariés les plus anciens dans la maison (20 ans, 30 ans ou 40 ans et plus d'ancienneté). Retour sur cette cérémonie toujours aussi conviviale, qui était programmée le 5 janvier 2017 matin.

En ce début d'année 2017, 24 salariés, leurs responsables hiérarchiques et des membres de la direction, se retrouvaient au musée Benjamin Pailhas, à l'occasion de la cérémonie de remise des médailles. Un moment très sympathique puisqu'à chaque décoration, le chef de service saluait le parcours du récipiendaire, remettait la médaille ainsi qu'un panier gourmand offert par l'institution, ou un chèque permettant de faire des achats culturels. Afin de poursuivre les échanges, un savoureux buffet confectionné par la cuisine centrale, était ensuite proposé à la bibliothèque médicale. ■



Cérémonie des vœux 2017

Bilan et projets



Les remises de médailles du travail ont été suivies l'après-midi par la cérémonie des vœux au personnel et aux partenaires de la Fondation.

MM. Huez et Hangard ont dressé le bilan de l'année 2016 et ont évoqué les projets 2017. L'intégralité des discours de François Huez et de Gilbert Hangard prononcés durant cette rencontre, est sur le supplément joint à ce magazine. Ce rendez-vous est aussi un grand moment de retrouvailles conviviales entre les professionnels et les nombreux partenaires de la Fondation. Le film rétrospectif des événements 2016 était également projeté et c'est toujours agréable de revivre en images les moments forts de l'année qui vient de s'écouler. L'après-midi s'est clôturée par le verre de l'amitié. ■



Rencontres Visites officielles



En janvier, la Fondation a accueilli Mme Lévrier (Agence Régionale de Santé) et M. Mougard (Préfet du Tarn), en visite dans plusieurs services de soins de l'institution pour une rencontre avec les professionnels.

La Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA) de l'ARS, Mme Olivia Lévrier, est venue visiter notre établissement, le 6 janvier 2017. Peu après la visite, Mme Lévrier a envoyé un courrier de remerciement très chaleureux : « *Je tenais à vous remercier très sincèrement de la qualité de nos échanges lors de la visite de votre établissement. Un grand merci aux équipes médicales et soignantes qui se sont rendues disponibles pour nous accompagner. J'ai pu constater à cette occasion le professionnalisme, l'implication et le dynamisme des équipes que nous avons rencontrées, le travail exceptionnel des équipes de l'UMD dans l'accompagnement au quotidien de patients très complexes, avec rigueur et humanité, dans le respect des bonnes pratiques et en application des connaissances médicales actuelles* ». Le nouveau Préfet du Tarn, M. Jean-Michel Mougard, est également venu visiter notre établissement, le 11 janvier 2017 et il a reconnu la qualité du travail réalisé. ■



Mme Lévrier, accompagnée de M. Hammou-Kaddour, délégué départemental de l'A.R.S.



M. Mougard, Préfet du Tarn, entouré de l'équipe de direction de la Fondation Bon Sauveur

Réunion d'information Les soins sans consentement



Une réunion ayant pour sujet les soins sans consentement s'est tenue le 10 janvier 2017, en présence de Mme Munier, présidente du TGI, M. Dérens, procureur de la République, M. Marvovici, référent soins sans consentement de l'A.R.S. Occitanie et Mme Bouzat, représentante de la Préfecture du Tarn, ainsi que de nombreux professionnels de l'institution. Au cours de cette rencontre, une présentation des indicateurs a été faite, notamment le nombre de détenus accueillis au sein de l'établissement hors UMD : 11 en 2015 et 18 en 2016. Les soins sans consentement représentent une activité relativement importante puisqu'en 2016, plus de 300 mesures de soins sans consentement ont été mises en place. D'où l'importance de cette réunion d'information entre les différentes instances, qui traitent les dossiers de patients. ■



Projet d'Etablissement 2017-2021 du CHSPJ

Un comité de pilotage intermédiaire

Un 1er comité de pilotage (C OPIL) intermédiaire a été organisé le jeudi 23 février 2017 pour faire le point sur l'avancée des réflexions de chaque groupe et acter des décisions qui donneront aux groupes de travail une ligne directrice pour la poursuite de leurs réflexions.

M. Hangard a précisé en début de réunion un point important. Ce Projet d'Etablissement a pour but de faire évoluer le Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet, d'améliorer son fonctionnement, en tenant compte des besoins de la population et des nouvelles règles économiques. Le Projet d'Etablissement est l'acte politique majeur d'un Centre Hospitalier. Il constitue la base et le fondement des évolutions à venir dans un plan pluri-annuel.

Les grandes orientations sont détaillées dans l'encadré ci-dessous. Elles seront validées lors du COPIL du 11 mai puis communiquées aux instances à la fin du 1er semestre. Après validation par le Conseil d'Administration dans le courant du 2e semestre, les réflexions se poursuivront pour la mise en oeuvre de ces orientations. Depuis janvier 2017, une newsletter mensuelle diffusée au personnel et aux tutelles détaille étape par étape les avancées des 7 groupes de travail. ■



Une réunion d'information
sur le projet d'établissement du CHSPJ



Comité de pilotage pour construire
le futur projet d'établissement

Les orientations du Projet d'Etablissement

- Assurer une plus grande cohérence des prises en charge en interne
- Réduire la chronicité
- Créer des parcours de santé cohérents entre le sanitaire, le médico-social, le social et le milieu ordinaire
- Développer les transferts de savoir-faire du sanitaire vers le médico-social et le social
- Assurer une prise en charge somatique pour tous les patients
- Garder et optimiser les savoir-faire spécialisés : addictologie, psychiatrie du sujet âgé, autisme
- Assurer une meilleure prise en compte des droits des patients admis en soins sans consentement
- Créer une unité de soins intensifs en psychiatrie et créer un pôle d'excellence UMD-USIP
- Prendre en compte les NTIC et développer la télémedecine
- Optimiser les prises en charge sur le territoire
- Adapter l'organisation aux contraintes administratives et financières du CHSPJ



Inauguration

Un salon d'accueil des familles

Depuis le 1er octobre 2016, un salon d'accueil des familles est à disposition des usagers (patients et résidents) et de leur entourage au Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet. Ce nouveau lieu a été inauguré le 24 février.

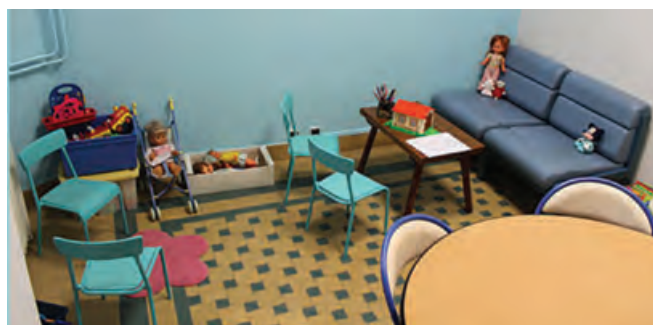
Le salon des familles a été proposé par le service « Droits des Patients » et porté par la Commission des Usagers (CDU). Cette pièce, située à proximité des unités de soins et de la cafétéria des patients, représente pour l'entourage une autre manière de visiter leurs proches. C'est un espace où le patient et son entourage (et plus particulièrement les enfants) peuvent se poser, se reposer, partager, s'isoler, lire, et mettre entre parenthèse leur hospitalisation, tout en étant dans les murs de l'hôpital. Cette pièce a pour but de respecter et de préserver le rôle et la place de la famille au sein de la Fondation Bon Sauveur d'Albi. Elle est également mise à disposition des Représentants des Usagers (RU) pour recevoir les usagers et leur entourage.

Une place pour la famille dans l'hôpital

Les attentes des usagers ont considérablement évolué quant à la place des familles dans l'hôpital. L'hôpital n'est donc plus une parenthèse isolée dans la vie du patient, mais souvent un maillon d'une chaîne de soins qui durent parfois de plusieurs semaines à plusieurs mois. Dans cette approche globale, l'entourage du patient, en particulier la famille, est partenaire de soins à part entière. L'importance du maintien des liens familiaux et amicaux est désormais admise comme une nécessité pour tous au sein de l'établissement. C'est pourquoi l'aménagement des espaces hospitaliers doit évoluer profondément et donner toute sa place à la famille du patient. ■



Inauguration du salon des familles en présence des membres de la commission des usagers



Le salon des familles

Institut de Formation aux Métiers de la Santé

Le Groupement de Coopération Sanitaire d'Albi, site pilote



La Fondation co-gère un Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) sur le site de l'université Champollion. Le Centre Hospitalier Intercommunal de Castres (CHIC) a fait part de sa volonté d'intégrer le groupe. Afin de prévoir l'organisation financière et comptable de ce regroupement futur, une réunion officielle est programmée avec l'Agence Régionale de Santé et le CHIC. A terme, le GCS existant deviendra le site pilote des futurs GCS de la région ex-Midi-Pyrénées. ■



Maison d'Accueil Spécialisée Marie Alle

Projet de création d'une unité de vie pour personnes avec autisme sévère

Un groupe de travail de 14 professionnels de la Maison d'Accueil Spécialisée Marie Alle (MAS) a été constitué en février 2016, afin de réfléchir à la création d'une unité de vie pour autistes sévères. Ce groupe s'inscrit dans la dynamique du futur projet d'établissement de la MAS, mais également celui du Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet.

La genèse

En janvier 2016, la Maison d'Accueil Spécialisée a participé, en partenariat avec le Centre Ressources Autisme de la Région, à l'enquête régionale sur le recensement de la population avec autisme. Cette enquête, a révélé que 50% des résidents de la MAS Marie ALLE possèdent des troubles du spectre autistique. D'où la nécessité d'adapter les moyens, afin d'accueillir ces résidents. Ce projet d'extension consistera à restructurer l'Unité pour Jeunes Adultes Autistes Déficitaires (l'actuel UJ AAD) et de la transformer en lits médico-social à la MAS. Pour ceci, le groupe de travail réfléchit à la création d'une équipe mobile et de lits de crise. Cette réflexion doit se faire tout en respectant l'enveloppe budgétaire qui sera allouée.

Création de 10 lits supplémentaires à la MAS

Ainsi, la MAS Marie ALLE passerait de 36 à 46 hébergements complets et 10 accueils de jour, soit en tout 56 places, donnant ainsi une nouvelle dimension à l'établissement.

Le 31 janvier dernier, le groupe de travail de la MAS s'est à nouveau réuni. Trois sous-groupes de travail ont été constitués avec trois thématiques. Bien évidemment, les professionnels de l'UJAAD qui souhaitent participer sont les bienvenus :

- Sous-groupe « Abord clinique » pour définir l'accompagnement des personnes avec autisme, en lien avec l'UJAAD.
- Sous-groupe « Ressources humaines » pour organiser le fonctionnement des équipes, avec organigramme et fiches de poste.
- Sous-groupe « Architecture » pour adapter les locaux de l'UJAAD comme unité de vie, avec les aménagements nécessaires.

Ce projet d'unité spécialisée sera présenté aux autorités de contrôle et de tarification d'ici la fin du premier semestre 2017, afin de permettre une transformation des lits de l'UJAAD en MAS. Nous ferons un point dans le prochain Liaisons sur les avancées de cette réflexion. ■

Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

Exercice de confinement - intrusion



Depuis la rentrée scolaire, les exercices de confinement-intrusion sont obligatoires dans les établissements scolaires. Ces exercices ont pour but de créer une habitude, des réflexes en matière de sécurité, éviter la panique en apprenant à se protéger d'un danger éventuel, d'une intrusion malveillante.

Mercredi 25 janvier 2017, le CSDA, encadré par le personnel de la sécurité de la Fondation a mis en place un premier exercice de confinement, qui s'est déroulé alors que les jeunes étaient sur un temps pédagogique ou éducatif dans les

différentes salles d'activités du CSDA.

Cet exercice s'est déroulé selon un mode bien précis. Le secrétariat a donné le signal de confinement en actionnant la fermeture automatique des volets roulants électriques et il a téléphoné dans les différentes salles pour annoncer le début du confinement. A ce signal, les élèves sont restés dans leur salle en présence d'un professionnel. Les portes ont été verrouillées et si possible bloquées par du mobilier. Les lumières étaient éteintes, les volets ajourés, les professionnels ont proposé des activités silencieuses, conte en LSF, lecture individuelle, en attendant l'annonce de la fin du confinement.

A la fin de l'exercice, un retour d'expérience a permis à chacun, jeunes et professionnels, d'exprimer son ressenti. Deux autres exercices seront organisés dans des circonstances différentes : un exercice en situation où les jeunes du CSDA sont en récréation ou hors des salles de classe et un exercice d'évacuation vers un lieu de repliement. ■



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Spécialisé Le CAMSPS, centre de ressource



Le 11 janvier 2017, l'équipe du CAMSPS Surdit  est intervenue aupr s des assistants de vie scolaire du Tarn,   la demande de l'E ducation Nationale.

Les assistants de vie scolaire accompagnent les enfants en situation de handicap dans les  coles, en maternelle, primaire ou coll ge, sur notification de la MDPH. 250 d'entre eux  taient pr sents le 11 janvier   l'amphith  tre du lyc e Bellevue pour une rencontre avec les professionnels du CAMSPS.

Certains enfants sont suivis par le CAMSPS et b n ficient de cette aide humaine lors de leur scolarisation en classe maternelle. Il  tait primordial, en tant que centre de ressource sur la d fici nce auditive sp cialis  dans la petite enfance, de pouvoir communiquer sur cette expertise, la partager et  changer sur les probl matiques.

Comment fonctionne l'oreille ?

Le programme de l'apr s-midi fut riche et a permis aux professionnels du CAMSPS de pr senter le fonctionnement de l'oreille, les diff rents types de surdit s et d'appareillage. Nous avons pu faire  couter aux personnes pr sentes des situations de vie quotidienne avec et sans surdit . Les diff rentes  tapes du d veloppement du langage d'un enfant entendant ont  galement  t  d taill es, de la naissance   6 ans et les comparer   celui d'un enfant sourd. Le travail pluridisciplinaire du CAMSPS a  t  d taill , du d pistage n onatal de la surdit    l'entr e au CP. L'objectif principal de cette formation  tait de pouvoir apporter un  clairage sur les diverses aides   la communication et les am nagements   mettre en place lorsqu'on accompagne un  l ve sourd   l' cole.

Le questionnaire distribu  en d but de formation a permis de mieux se rendre compte des clich s persistants sur la surdit  et que ces repr sentations m ritent d' tre d construites.

Par exemple : NON un enfant sourd n'est pas muet, ou encore, OUI il est possible, et m me recommand , de faire participer un enfant sourd   des activit s d' veil musical !

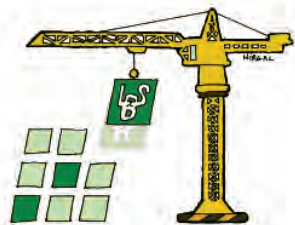
Une journ e tr s riche, si bien que les responsables de l'E ducation Nationale ont fait part de leur grande satisfaction et ont  mis le souhait de p renniser ce partenariat. ■

Centre d'Action M dico-Sociale Pr coce Sp cialis 

Un second livre pour approfondir l'apprentissage de la langue des signes



Sara Nevoltris,  ducatrice sp cialis e au CAMSPS fait coup double. Apr s le succ s de son volume I (sorti en mai 2015), «115 signes du quotidien   la cr che,   l' cole,   la maison», vendu   plus de 5 000 exemplaires dans toute la France, elle va encore plus loin pour continuer l'apprentissage. Elle sort son volume II : 230 signes du quotidien en approfondissant les th mes de la maison, des v tements, des repas... Les familles, personnels de cr ches,  ducateurs,  tudiants en langue des signes y trouveront un guide tr s utile, afin de dialoguer plus facilement avec les jeunes enfants sourds. 230 mots du quotidien y sont traduits en images. Le geste est d compos  pour faciliter l'apprentissage de tous, m me des d butants. De courtes explications compl tent les photographies et un proc d  mn motechnique est propos  pour favoriser son assimilation. Un guide tr s utile qui a d j   t   dit  en 2000 exemplaires. ■



Pôle Infanto-Juvénile Travaux en cours

Les anciens locaux de l'IF SI sont actuellement en travaux, pour y accueillir à terme l'unité du tout petit et le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents d'Albi.

Il s'agit d'une réhabilitation complète avec une extension de 236 m². Au terme des travaux prévus fin 2017, le nouveau bâtiment de 940 m² présentera de nombreux avantages : des locaux neufs et très bien isolés, lumineux et climatisés. A la fin de l'ouvrage, une décoration sur mesure sera mise en place par une entreprise spécialisée, reconnue pour ses réalisations d'œuvres murales géantes et ses signalétiques poétiques, sensorielles et architecturales. Le style de décoration a été choisi en concertation avec l'équipe de soins. Un résultat à découvrir fin 2017 ! ■



Une réhabilitation complète

CMP et HJ adultes de Réalmont Installation à la maison de santé

Le 24 février 2017, le Centre Médico-Psychologique et l'hôpital de Jour adultes de Réalmont ont quitté la rue Bouriotte pour emménager dans la nouvelle maison de santé, située place Henri Dunant. Les deux services de soins se sont installés au premier étage du bâtiment et occupent une surface de 330 m², y compris une grande terrasse de 48 m². C'est une belle opportunité pour le service de soins qui va rejoindre des locaux flambant neuf aux couleurs chatoyantes. ■



Façade de la maison de santé



Salle à manger

Les travaux en bref



CAMSPP

Le Centre d'Action Médico-Sociale Polyvalent va être agrandi. Une étude est en cours afin de déterminer les besoins et la faisabilité du projet.

MAS

Une pièce de retrait a été aménagée à la Maison d'Accueil Spécialisée (unité 3). Cette nouvelle pièce permet à un usager de se retirer au calme.

Baies informatiques

Le réseau informatique connaît actuellement quelques modifications. Une mise en conformité est en cours et une migration de l'autocom est prévue pour fin 2017.



CSDA

Un appel d'offres a été lancé concernant la climatisation de l'internat et du self du Centre Spécialisé pour Déficiants Auditifs.

CAPS

Un espace pour adolescents va être créé au Centre d'Accueil Permanent Spécialisé. Un ancien bureau est en train d'être réaménagé afin de séparer les usagers adultes et adolescents.



V isite de M. Mougard, Préfet du Tarn



● 11 janvier

M esse de Noël à la chapelle



● 15 décembre

M esse du Père Jamet



● 12 janvier

C arnaval d'Albi



● 19 février

Mén Travail et



Ce trimestre, la page dédiée à l'histoire du Bon Sauveur est consacrée aux travaux effectués par les patients à travers les époques. Ce sujet a été choisi en lien avec les Semaines d'Information sur la Santé Mentale programmées en mars 2017 et dont le thème cette année est : «Travail et Santé Mentale».

Les activités concrètes proposées au sein de l'hôpital l'unité ont été de plusieurs formes au fil du temps. Les patients à des activités ont un objectif thérapeutique. Divers ateliers sont organisés au fil du temps : soins esthétiques, lecture... Autrefois ces activités étaient encadrées par les soeurs, maintenant par des professionnels du même objectif, à savoir favoriser l'autonomie de la personne, déclencher le plaisir de « faire avec l'autre ».



**Autrefois, la cour principale
était réservée aux cultures
maraîchères**

Scène de labour à la ferme Bellevue



noire

t patients

**« Retrouver le plaisir de se sentir utile
et de faire avec l'autre »**

fil des ans : individuelles ou en groupe, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution. La participation des
des ans : jardinage, couture, cuisine et plus récemment : mosaïque, peinture, sculptures, équitation,
enant des infirmiers qualifiés ont pris le relais. Malgré les époques différentes, ces ateliers gardent le
tre » et de se sentir utile. ■



La basse-cour de la ferme
Bellevue



Les patients dans les vignes à l'époque des vendanges (année 2003)



Démarche qualité et gestion des risques dans les établissements médico-sociaux

Où en sommes-nous ?



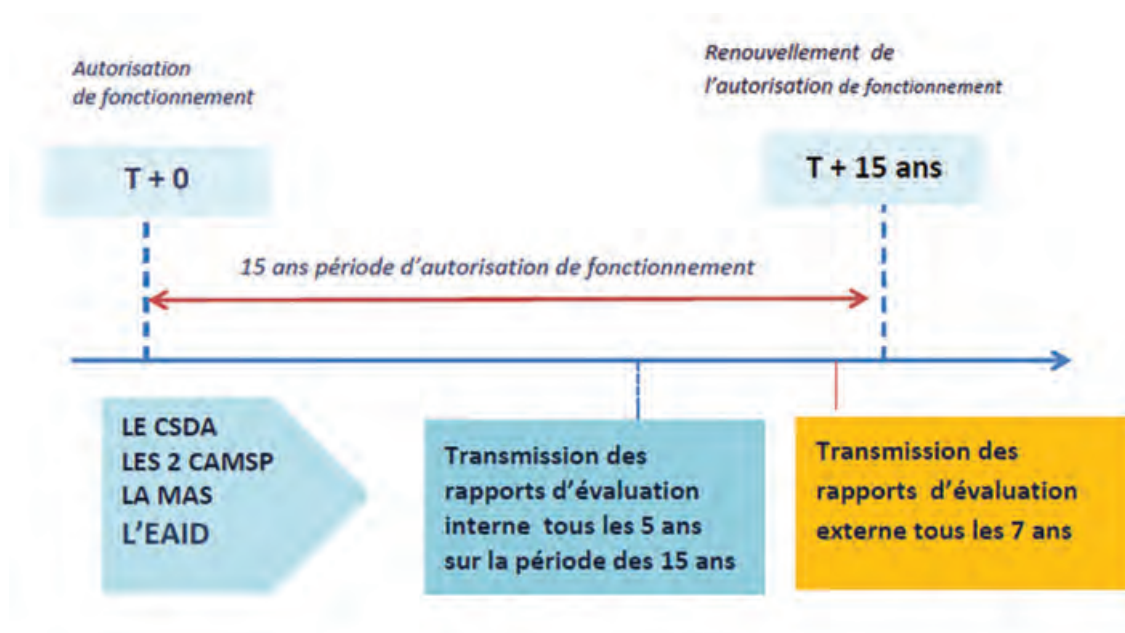
En fonction des dates d'échéance des d'autorisations de fonctionnements, les établissements médico-sociaux ont l'obligation de mettre en œuvre le suivi des évaluations internes et externes, inscrites dans leur démarche qualité et gestion des risques.

Le Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Spécialisée, AMSPS, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Polyvalent et la Maison d'Accueil Spécialisée ont eu leur autorisation renouvelée le 3 janvier 2017, suite à leurs évaluations externes et ceci pour une période de 15 ans. Ces 4 établissements devront transmettre leur prochain rapport d'évaluation interne au plus tard 15 ans après le renouvellement de leur autorisation, soit d'ici le 3 janvier 2032.

En attendant 2032, comment apporter la preuve de la pérennisation de la démarche qualité gestion des risques à l'ARS afin de conserver les autorisations pour les 15 ans à venir ?

Chaque établissement doit inclure dans son bilan annuel d'activité (remis à l'ARS), son bilan qualité gestion des risques, puis selon le schéma ci-dessous, ils doivent rédiger trois rapports d'évaluation interne sur la période des 15 ans et un rapport d'évaluation externe tous les 7 ans. ■

Période d'autorisation de fonctionnement



Evaluation externe de l'EAID

En attente des résultats

L'évaluation externe de l'Espace d'Accueil et d'Information sur les Dépendances (EAID) conduite en novembre 2016 a mis en exergue la dynamique d'équipe et le travail efficace en réseau. En attendant les résultats de l'ARS, la dynamique qualité se poursuit, le COPIL qualité gestion des risques s'est réuni le 1er mars 2017 et il a acté la poursuite des travaux dans cette continuité. ■



Visite de certification V2014

Et le Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet ?



Un compte qualité a été remis à la Haute Autorité de Santé (HAS) en juin 2016, pour le suivi des obligations d'amélioration.

Suite à la visite de certification V2014 qui s'est déroulée en mars 2015, l'établissement a reçu son premier rapport de certification en janvier 2016. La Haute Autorité de Santé a soumis l'établissement à une obligation d'amélioration sur les 6 premiers mois de l'année, concernant 3 domaines :

- L'amélioration de la traçabilité de la douleur
- La liberté d'aller et venir
- Le bilan somatique

Dans le cadre du suivi des obligations d'amélioration du Centre Hospitalier Spécialisé Pierre Jamet, la HAS avait aussi demandé à l'établissement de créer un compte qualité supplémentaire, qui est un outil de suivi longitudinal du dispositif et de priorisation des actions déployées au sein de l'établissement et remis fin juin 2016 .

Ce compte qualité a été alimenté par l'ensemble des travaux menés par plusieurs instances et groupes de travail : direction, comités de pilotage, Conférence Médicale Etablissement, encadrement, CLUD, groupes de travail et d'EPP, sous - commission de certification...service qualité hygiène gestion des risques) et le suivi des indicateurs mis en œuvre dès janvier 2016.

Où en sommes nous aujourd'hui ?

La HAS a précisé en janvier 2017 son souhait de capitaliser sur les premiers comptes-qualité supplémentaires reçus, afin de construire une méthode d'analyse et de traitement reproductible. Au cours du premier semestre 2017, elle communiquera ses conclusions à l'établissement. Deux scénarios seront alors possibles : soit elle prononcera une nouvelle décision de certification avec recommandations, soit elle décidera d'organiser une visite de suivi sur site sur une ou plusieurs obligations d'améliorations demandées.

Aujourd'hui les enjeux sont de pérenniser la démarche, d'alimenter notre compte qualité, mis à disposition de la HAS tous les 2 ans, par nos travaux et le suivi des différents indicateurs. ■



La visite de certification en mars 2015



Nouvelle Commission des Usagers Des missions élargies

Une Commission des Usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les usagers (patients et résidents) et leur entourage. La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prévoit la rénovation de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) en la remplaçant par la Commission des Usagers. Ses attributions sont élargies et la place des représentants des usagers y est renforcée.

Ses missions

La Commission des Usagers dispose de nouvelles compétences :

- participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers,
- être associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la Commission Médicale d'Établissement (CME),
- se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, faire des propositions et être informée des suites données,
- être informée des événements indésirables graves (EIG) et des actions menées par l'établissement pour y remédier, recueillir les observations des associations bénévoles dans l'établissement,
- proposer un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles.

Elle continue d'être informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données. Désormais, l'auteur d'une plainte ou d'une réclamation peut se faire accompagner, pour la rencontre avec le médiateur, d'un représentant des usagers.

Sa composition

La composition de la CDU prévue à l'article R1112-81 du code de la santé publique est variée. Elle rassemble 2 représentants des usagers titulaires et leurs suppléants désignés par l'ARS, le représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet, 1 médiateur médecin et son suppléant, 1 médiateur non médecin et son suppléant, le responsable de la politique qualité participe aux réunions de la CDU mais ne dispose pas d'une voix délibérative, d'autres membres facultatifs peuvent intégrer la commission. Sa composition est disponible sur le site internet et intranet de l'établissement et remise dans le livret d'accueil des patients. Les représentants des usagers peuvent être contactés par mail representants.usagers@bonsauveuralby.fr ou par l'intermédiaire du service Droits des Patients (téléphone : 05.63.48.48.46). ■

Liste des membres de la Commission des Usagers du CHSPJ

M. Michel Bruel, vice-président du conseil d'administration, président de la Commission Des Usagers,
M. Gilbert Hangard, directeur des établissements,
M. Laurent Krajka, secrétaire général,
Dr Dominique Perochon, médiateur médecin titulaire,
Dr Philippe Mauriès, médiateur médecin suppléant,
Dr Olivier Tellier, président de la CME,
M. Ghislain Frayssinet, médiateur non médecin titulaire - direction des soins,
Mme Catherine Mahiou, médiateur non médecin suppléant – Direction des soins,
Mme Marie-France Ginouillac, représentante des usagers titulaire (UNAFAM), Vice-présidente de la CDU
Mme Marie-Élisabeth Soulié, représentant des usagers titulaire (UNAFAM),
Mme Pascale Berly, représentant des usagers suppléant (Association des Paralysés de France),
M. Michel Lehon, représentant des usagers suppléant (Association AD APEI),
Mme Elizabeth Bujaud, Responsable Qualité et Coordonnateur des Risques,
Mme Angélique Routoulp, responsable du service « Droits des Patients ». ■



La Commission des Usagers du 24 février



Mutuelle d'entreprise

Signature d'un accord transitoire



Depuis la loi ANI de 2014, des modifications profondes ont touché le régime de complémentaire santé. Un premier accord transitoire a été signé en 2016 pour être conforme à la législation.

Suite aux nouvelles évolutions, un second accord d'entreprise transitoire d'un an a été signé. Cet accord fixe le caractère obligatoire et facultatif des cotisations au régime de complémentaire santé pour tous les salariés de la Fondation et le maintien des garanties en cas de rupture du contrat de travail dans le cadre de la portabilité.

Dans le cadre de la structuration des cotisations votées en assemblée générale de la mutuelle, une cotisation additionnelle facultative à la charge du salarié selon sa situation familiale s'applique selon des taux différenciés. Cet accord est transitoire car les décrets d'application de la loi de Finances 2017 sont en cours. L'employeur va devenir la porte d'entrée de l'affiliation à la mutuelle lors de chaque recrutement mais aussi des changements d'affiliation pour les salariés. Une information sur les cotisations obligatoires et facultatives ainsi que les garanties correspondantes sera communiquée. En ce qui concerne l'adhésion facultative, les salariés devront s'adresser à la mutuelle. ■

Retrouvailles

La journée des retraités

Le traditionnel repas des retraités a eu lieu jeudi 9 février 2017 au gymnase du CSD A. Cette année encore, la cuisine centrale de la Fondation avaient mis les petits plats dans les grands pour offrir un moment festif aux retraités de l'institution. Un repas des aînés sous forme de buffet partagé par près de 200 convives dans une ambiance propice aux retrouvailles, « *ce moment, nous l'attendons avec impatience, car il nous permet de renouer le dialogue avec des gens perdus de vue* », se réjouissait l'une des participantes. Tandis qu'aux fourneaux, l'équipe des cuisines apportait tout son savoir-faire pour concocter les plateaux de victuailles alléchants dont elle a le secret. Au terme d'une longue et savoureuse succession de petits plats aux accents régionaux, les invités ont joué les prolongations en échangeant les dernières nouvelles et en se remémorant une vie de travail passée à la Fondation. Ces derniers sont toujours heureux de participer à ce rendez-vous empli de convivialité. Juste avant ce repas, la direction et Bernard Petit, président de l'amicale des retraités, avait organisé une petite cérémonie au musée Benjamin Pailhas spécialement dédiée aux nouveaux retraités de cette année. ■



Cérémonie des nouveaux retraités



Repas annuel des retraités



La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique (CSIRMT)

Un bilan 2016 positif



Une nouvelle commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique a été mise en place le 4 janvier 2016 au sein de la Fondation. Elle est présidée par le directeur des soins, Ghislain Frayssinet et animée par un bureau qui se réunit tous les deux mois. Cette commission oeuvre dans un esprit de collégialité et au plus près des professionnels de terrain et bâtit aussi un projet de soin adapté aux besoins des patients et réaliste.

C'est une commission de travail pluridisciplinaire, constituée d'un collège de cadre soignants, d'un collège médico-technique éducatif et administratif, d'un collège de soignants.

Trois sous-commissions ont été créées.

Tout d'abord, la sous-commission «**suivi de certification**». En 2016, la priorité a été donnée au suivi de la certification, dans l'objectif de lever les obligations d'amélioration formulées par la HAS, suite à la V2014.

Un travail, en lien avec les référents qualité et les directions fonctionnelles concernées, a été réalisé sur l'amélioration du parcours du patient avec notamment :

- la recherche du consentement des hospitalisations librement consenties en service fermé,
- la traçabilité de l'évaluation de la douleur dans le dossier patient.

Concernant la traçabilité du projet thérapeutique individualisé dans le dossier du patient, un groupe de travail du PIJ a défini la structure du projet thérapeutique individualisé dans l'objectif d'une mise en test sur ce pôle en 2017.

Ensuite, la sous-commission «**projet de soin 2017-2021**» travaille la réactualisation du projet de soin. Les six orientations du futur projet de soin ont été validées lors de la dernière commission plénière du 21 février 2017 :

- le parcours patient : la prise en charge de la personne soignée
- l'organisation des soins et les bonnes pratiques professionnelles
- la compétence des professionnels
- la formation, l'expertise, la recherche et l'innovation dans le domaine des soins infirmiers
- le management des professionnels
- l'organisation de la Direction des Soins

Le travail d'élaboration se poursuit.

Enfin, la sous-commission «**organisation du travail et continuité des soins**» a souhaité interroger le parcours professionnel du soignant et définir un principe de mobilité comme une ouverture de pouvoir évoluer au sein de l'institution. Un questionnaire sera diffusé courant 1er semestre 2017 aux soignants afin de recueillir l'avis des professionnels sur cette question. ■

Inauguration

Une oeuvre d'art au CMPEA de Gaillac

L'artiste Marie-Ange Guillemainot a conçu une oeuvre d'art à valeur d'usage pour les enfants reçus au Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents (CMPEA) de Gaillac. Celle-ci a été présentée au public mardi 28 février 2017.

Cette oeuvre a été créée spécialement pour la structure de soins de Gaillac. Elle a été produite par l'association «À demeure» dans le cadre de l'action «Nouveaux commanditaires de la Fondation de France» avec le soutien de la Fondation Carasso et le concours de la Fondation Bon Sauveur d'Alby.

Placé dans l'espace de l'accueil du CMPEA, le meuble-spirale est à la fois meuble et sculpture, il est utilisé par l'équipe pour les besoins du travail mené avec l'enfant ou l'adolescent. De forme hexagonale, il est constitué de quatorze éléments aux pans colorés, à usages multiples et ludiques : bibliothèque, table à dessin, petit théâtre. L'oeuvre est peu à peu appropriée par ses utilisateurs, elle est une invitation à la créativité. ■



Le meuble spirale au premier plan



Association sportive

Richard Broussy à la retraite après 30 années passées à la base de loisirs



Qui ne connaît pas Richard Broussy et sa bonne humeur légendaire ? Animateur sportif depuis 30 ans à la base de loisirs, Richard a fait valoir ses droits à la retraite. Il nous quitte en mars 2017 pour écrire une nouvelle page de sa vie, qui restera sportive, nul n'en doute !

Richard a commencé à travailler au Bon Sauveur en avril 1985, en tant qu'animateur sportif au gymnase, dans le secteur du Dr Vial. Il effectue à l'époque un remplacement de 9 mois. Alors que son contrat à durée déterminée s'achève, le comité d'entreprise lui propose d'intégrer la nouvelle base de loisirs encore en construction. Richard accepte, participe ainsi à la fin des travaux en y apportant sa touche personnelle (ex : création des cours de tennis). La nouvelle base de loisirs ouvre en janvier 1986 et Richard programme toutes une panoplie d'activités sportives à destination des salariés, familles et retraités.

Depuis 30 ans, la base de loisirs n'a cessé d'évoluer... Cours de Gymnastique, section musculation et cardio (refaite en 2010), cours de tennis, mise en place d'un système de chauffage, création d'un foyer convivial pour les rencontres corporatives. Le chiffre moyen de 500 adhérents est vite atteint et cette vitesse de croisière est maintenue jusqu'à ce jour. La base de loisirs est devenue en 30 ans un lieu de vie important et apprécié de notre Fondation. Sûr que le dynamique et sympathique Richard y est pour quelque chose...

Une belle page se tourne...

Ce n'est pas sans une certaine émotion que Richard évoque sa retraite : « A la base de loisirs, j'étais habitué à voir beaucoup de monde et j'aimais ça. Tous ces échanges humains m'ont construit et m'ont fait « grandir ». A la retraite, j'aurai un nouveau quotidien à construire, une belle page se tourne... Mais je vais en profiter pour faire tout ce que je n'ai pas eu le temps de faire durant ma vie active. Cette nouvelle liberté va me permettre de m'adonner au bricolage et aussi bien sûr continuer à m'entretenir physiquement... car le sport c'est la santé ! ». ■



Très bonne retraite Richard !

Solidarité

«Amis dons» lance un appel à projets

L'association « Amis / Dons », créée il y a deux ans par quelques salariés volontaires, recueille vos affaires inutilisées et les redistribue aux usagers peu argentés de la Fondation Bon Sauveur, leur permettant de s'habiller ou de s'installer à moindre frais. Grâce aux fonds reçus, «Amis / Dons» est en mesure d'aider financièrement des projets en destination des patients et usagers (adultes et enfants) de la Fondation.

L'association lance ainsi un appel à toutes les équipes de soins, qui peuvent être aidées dans la réalisation d'un projet pour l'année 2017. La seule condition est que ces projets de soins soient validés médicalement pour des patients uniquement de la Fondation. L'association invite les soignants intéressés à la contacter avant le 31 mars 2017 et lui indiquer tout projet nécessitant un «coup de pouce». Le bureau d'«Amis / Dons» se réunira et étudiera attentivement toutes les propositions. Une réponse pourra être donnée rapidement et les fonds mis à disposition dès que nécessaire. ■

Contact : Mme Christelle Durand, présidente d'Amis / Dons, tél : 06.18.82.75.64.



Prix FOLIRE 2016

Rencontre avec le lauréat

Le prix Folire a été mis en place par le Centre Hospitalier Spécialisé de Thuir en 2011, en partenariat avec la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et le Centre Méditerranéen de Littérature. En 2016, la Fondation a participé au projet.

Après plusieurs mois de lecture et après avoir voté pour leur ouvrage préféré en novembre 2016, les patients « lecteurs » se sont rendus au CHS de Thuir le 9 décembre 2016, afin de participer à la cérémonie de remise du prix au lauréat. Ce prix était parrainé par la philosophe Mazarine Pingeot et Mme Neuville, secrétaire d'état chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, était également présente. Les patients ont pu rencontrer l'auteur qui a remporté les suffrages, Eric Genetet, au cours d'une journée riche en émotions. Ils la racontent...

Juliette : «Petite séance de dédicace qui clôture une journée conviviale et bien agréable. Rencontrer les auteurs quel bonheur ! Une journée bien remplie et je me suis sentie plus en forme après. Je remettrais bien ça de nouveau, vraiment une super expérience».

Isabelle : «Une journée exceptionnelle».

Audrée : «Une expérience inédite, à renouveler».

Éric : «L'initiateur de la manifestation Folire a remercié chaleureusement les délégations venues de loin : nous les tarnais et les Toulousains qui participent pour la première fois à ce concours. Des rencontres d'auteurs attachants, intéressants et drôles. Une journée riche, amicale, intense et pleine de diversité»

Dominique : «J'ai surpassé mon anxiété en participant à cette après-midi prometteuse. Je me suis délectée de converser avec Mazarine. C'est donc pour ma mère que j'ai demandé un petit autographe. J'ai eu l'impression d'avoir vécu un moment d'échange fort et d'être presque privilégiée».

Nathalie : «Ces sorties nous font du bien car elles nous font sortir de l'univers psychiatrique».

Olivier : «Un moment mémorable où j'ai eu l'honneur de leur remettre leurs portraits préparés pour l'occasion, portraits qui semblent avoir eu un franc succès».

Geneviève : «cette journée à Thuir fût un grand moment de rencontres et de partage culturel, tant avec les personnes que j'ai accompagnées qui m'ont fait découvrir leur amour des mots et de la poésie qu'avec les écrivains plus connus dont les échanges avec le public furent riches, ouverts et spontanés».

Isabelle : «Une expérience unique, une aventure riche qui permet de modifier sa relation à autrui, ça relie. C'est aussi renvoyer de l'hôpital autre chose que la souffrance, l'exclusion, la mise à l'écart, l'espace clos». ■



De gauche à droite :
Eric Genetet, écrivain et
lauréat du prix Folire,
Olivier Marchais, soignant
et illustrateur
Mazarine Pingeot,
philosophe et marraine du
prix

Exposition «Variations océanes»

Une exposition très originale était présentée dans le hall de l'administration de la Fondation jusqu'au 28 février 2017.

Ils sont deux à peindre sur une même toile. Quelle est la part de l'un et de l'autre dans ces «Variations océanes» déclinées en 15 tableaux ? Cela passe d'abord par la parole, dit Marie-Lise Roger, malvoyante. Devant la toile vierge, tous les deux se parlent. L'une de ce qu'elle voit à l'intérieur, de sa rêverie en couleur et des formes qu'elle veut lui donner, l'autre de perspective, ligne d'horizon. Et puis, il y a le geste, l'exploration des contours de la toile, les aplats au couteau, le travail du modelé pour rendre perceptibles les vibrations de l'eau, la rugosité de la roche, l'éclat de la lumière. C'est Marie-Lise Roger qui peint et Olivier Bonnelarge l'accompagne comme un passeur, un guide. C'est une aventure humaine et une démarche artistique singulière. Et puis, il y a la poésie. « Au fur et à mesure que je peignais ces Variations océanes, les mots du poème revenaient, les paysages aussi ». De la peinture à la poésie, il n'y a qu'un petit battement de cil... ■

Rens : pattesdemouche@orange.fr ou
mlroger@orange.fr



Marie-Lise Roger

Actuellement, une exposition «A la manière d'Arcimboldo», réalisée par les patients de l'Hôpital de Jour d'Alban, est présentée dans le hall de l'administration jusqu'au 27 avril 2017. ■



Une cinquième participation au carnaval d'Albi

C'est la cinquième année que la Fondation participe au carnaval d'Albi. En 2017, des modules ont été réalisés pour les chars existant du carnaval.

Le thème 2017 du carnaval était «Le petit monde» et les deux défilés ont eu lieu les 12 et 19 février 2017. Le service des thérapies médiatisées a réalisé plusieurs éléments en y impliquant des patients pleinement investis, provenant de différents services de soins. Une sorcière, un chat noir, un corbeau ont ainsi vu le jour et ont été installés sur des chars du comité du carnaval. Des masques et costumes ont également été réalisés et portés par les patients et salariés lors des défilés. La Fondation Bon Sauveur a été citée à plusieurs reprises lors du passage des chars et applaudit. Les festivités se sont clôturées dans la bonne humeur par un repas organisé par le comité du carnaval. Patients, personnels, élus, responsables carnaval sont motivés pour une sixième édition et une réunion est prévue au printemps pour organiser l'édition 2018. ■



Participation aux deux défilés du carnaval

Un nouvel atelier décoratif à l'unité Charles Brault

Animé à l'unité Charles Brault, ce nouvel atelier créatif montre de nouveau à quel point il est primordial de proposer des activités créatives aux patients, pour lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement.

Encadré par des infirmières, cet atelier aide le patient à se sentir valorisé par le résultat produit. De très jolies décorations de Noël ont ainsi vu le jour, à partir de matériaux de récupération. Les patients participants n'y ont trouvé que des avantages «*Cette activité nous détend, nous occupe, nous ne restons pas inactifs, nous pouvons échanger entre patients dans une ambiance très bienveillante*». Face à tant de bénéfices, l'atelier se poursuit avec d'autres thèmes d'actualité. ■



Un arbre de Noël 100% récup'



Concerts de musique ancienne, joli succès pour ce début de saison



Concert du 13 décembre à l'auditorium



Concert du 29 janvier à l'auditorium



Concert du 26 février à la chapelle

Les prochains concerts :

Dimanche 26 mars 2017 à 17h à la chapelle : musique instrumentale baroque (avec séance spéciale enfants à 15h30)

Dimanche 23 avril 2017 à 17h à l'auditorium : musique romantique pour piano



Semaines d'Information sur la Santé Mentale - 13 au 26 mars 2017

Travail et santé mentale



La 27ème édition des SISM est programmée du 13 au 26 mars 2017, la thématique 2017 est "Travail et santé mentale". Comme chaque année, la Fondation participe à l'organisation de ces deux semaines avec de nombreux partenaires.

L'objectif de ce programme d'animations est de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale : «chacun a son rôle, dans le secteur de la santé, de l'éducation, du social, mais aussi des usagers, des proches ou des élus. D'où l'importance de participer».

« Les problèmes de santé mentale sont devenus l'une des principales causes d'absentéisme au travail et de retraite anticipée. La récession économique actuelle et ses effets sur le marché du travail vont probablement aggraver les problèmes d'emploi et de qualité de la vie chez les personnes atteintes de troubles mentaux et leur famille». (OMS, 2010).

Les effets bénéfiques et maléfiques du travail

Le travail peut avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale, en renforçant le sentiment d'inclusion sociale, de statut, d'identité et d'estime de soi. Cependant, les personnes vivant avec un trouble psychique travaillent - entre 55 et 70% selon les études - mais moins que les personnes sans trouble. Elles ont aussi deux à trois fois plus de risque de se trouver au chômage (OCDE, 2012). De tels écarts représentent une perte majeure pour les personnes concernées, leurs familles, l'économie et la société. Il est nécessaire de trouver des solutions adaptées pour leur intégration et/ou leur maintien dans l'emploi.

De manière générale, la perte de travail et le chômage sont associés à un risque accru de troubles psychiques (stress, anxiété, dépression, addictions, etc.). Le burn-out dans le monde du travail va de pair avec l'augmentation des exigences de flexibilité, de mobilité et de responsabilités. Enfin, la pression de la performance s'exerce de plus en plus tôt chez les jeunes, et les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi les rendent particulièrement vulnérables à la souffrance psychique. Cette 28e édition des SISM est l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être au travail, trouver des solutions aux obstacles à l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques et promouvoir la santé mentale des jeunes.

Tous les aspects de la santé au travail sont abordés lors des actions organisées pendant les 28es SISM. Nous reviendrons sur ces journées dans le prochain numéro. ■

Semaines d'Information sur la Santé Mentale - 13 au 26 mars 2017

Soirée de lancement le 14 mars au théâtre des Lices



Le lancement officiel des SISM était organisé le mardi 14 mars 2017 à partir de 18h, au théâtre des Lices d'Albi (boulevard des Lices). Vous étiez accueillis à partir de 18h par les structures partenaires des SISM. A partir de 19h, a eu lieu le lancement officiel de l'événement, en présence de Mme Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi et d'un représentant de la direction de la Fondation Bon Sauveur, suivi par un spectacle intitulé «Le travail est un sport collectif». Ce spectacle, à la fois humoristique et instructif, a raconté nos maux au travail sous une forme originale. La métaphore du rugby a permis avec légèreté de s'interroger sur les processus qui conduisent les individus au mal-être, au burn-out, à la dépression parfois. Durant la quinzaine, de nombreuses manifestations sont programmées dans tout le département du Tarn. ■



Fiche métier

Le métier d'aide-soignant(e)



Ce trimestre, une nouvelle rubrique voit le jour. Elle permet de mieux connaître l'un des nombreux métiers qui existent dans l'institution. Nous démarrons avec le métier d'aide soignant(e) en milieu psychiatrique.

Selon le code de la santé publique, l'aide-soignant(e) exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci.

Parmi le personnel de santé, l'aide-soignant est sans doute le plus proche des personnes hospitalisées. Il assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil.

L'implantation des aides-soignantes en service de psychiatrie est récente et remonte aux années 1980. Avant cela, on ne trouvait que des infirmières et des médecins dans de telles structures. Mais le nombre d'infirmières étant en constante diminution, le métier d'aide-soignante en service de psychiatrie est devenu un métier reconnu et plébiscité. La psychiatrie est un domaine où l'aide-soignante a maintenant un rôle important. Elle est d'ailleurs incluse sous forme de stage lors de la formation d'aide-soignante.

Le rôle de l'aide-soignant en psychiatrie

Les aides-soignant(e)s en service psychiatrique ne sont plus seulement cantonnées aux seules fonctions d'hygiène (même si celles-ci ont encore une part importante). L'aide-soignant doit entretenir l'espace de vie du patient, s'occuper des tâches hôtelières, effectuer des soins de nursing (toilettes, repas). Ces moments sont riches en échanges et permettent un lien privilégié entre l'aide-soignant et le patient. L'aide-soignant(e) peut accompagner le patient le temps d'une consultation ou lors d'une sortie hors de la structure. Mais dans le seul cas où le patient n'est pas hospitalisé sous contrainte et lorsqu'il n'y a pas de risques d'agitation. L'aide-soignant(e) accueille le malade lors de son arrivée avec l'infirmière et l'informe sur le fonctionnement du service et lui fait visiter les lieux. Ce premier contact est important et restera ainsi un repère pour le patient. Ce professionnel participe également aux activités à visée socio-thérapeutique et aide le patient dans la réalisation de son activité. Il apporte par sa présence une ambiance plus sereine et permet ainsi de limiter les crises d'angoisse des patients.

Les qualités d'une aide-soignante en psychiatrie

L'aide-soignant(e) dans un service de psychiatrie doit avoir des capacités d'écoute exceptionnelles. Cette écoute se situe au niveau du discours du patient mais également au niveau des différents indices du contexte, du comportement du patient de ses attitudes corporelles et gestuelles.

L'attitude dans la relation soignant/soigné doit être adaptée à la personne et aux situations

particulières : compréhension de l'autre, diplomatie, patience, tact, disponibilité, fermeté, mettre des limites. L'aide-soignant(e) doit savoir gérer son émotion, avoir une attitude neutre et connaître ses propres limites. Elle doit également être capable d'observer, d'analyser une situation, de faire face à une demande ou une attitude et bien sûr de transmettre des informations aux infirmières et aux médecins.

La psychiatrie se situe dans un champ relationnel et l'approche est centrée sur la personne soignée et non sur la tâche que l'état du patient nécessite. Les situations sont à redéfinir, à élaborer à chaque instant, en fonction du patient, de son état de souffrance du moment.

L'aide-soignante doit s'adapter à des situations et des comportements variables et imprévisibles. Vous l'aurez compris, le rôle de l'aide-soignant(e) en psychiatrie nécessite des compétences particulières qui s'acquièrent avec l'expérience. ■



L'aide-soignant(e), une présence essentielle



Célébration de Pâques



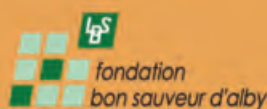
**Jeudi
20 avril
2017
à 15h**

La messe sera
célébrée
à la chapelle
de la Fondation

Aumônerie
de la Fondation
Bon Sauveur
d'Alby

Marie-Cécile Bec
Caroline Mouysset
05 63 48 55 23

Vous êtes tous cordialement invités
ainsi que vos familles et amis



Fête de la musique

Mercredi 21 juin 2017

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Dans les services de soins

Agenda



- **Journée institutionnelle du CSDA**
Vendredi 31 mars 2017
Auditorium
- **Messe de Pâques UMD**
Mardi 18 avril 2017 à 15h
Espace social de l'UMD
- **Messe de Pâques Fondation**
Jeudi 20 avril 2017 à 15h
Chapelle des établissements
- **Concert de musique ancienne**
Dimanche 23 avril 2016 à 17h
Auditorium
- **Fête du Petit Lourdes**
Mercredi 31 mai 2017 à 15h
Petit Lourdes ou musée Pailhas
selon la météo
- **Concert de musique ancienne**
Dimanche 14 mai 2017 à 17h
Chapelle des établissements
- **Pélérinage à Bonneval**
Mardi 13 juin 2017
Déplacement en minibus
- **Assemblée Générale du personnel**
Mardi 20 juin 2017 à 14h
Auditorium
- **Concert de musique ancienne**
Dimanche 25 juin 2017 à 17h
Chapelle des établissements
- **Fête des hôpitaux de jour**
Jeudi 29 juin 2017
Base de loisirs de la Razisse
- **Fête du CAMSPP**
Jeudi 29 juin 2017 à 17h
Locaux du CAMSPP